**TRIBUNE LAÏQUE**

 **Face à l’attaque**

 (Le citoyen du 8 août 1929)

 **La question de l'Ecole normale** continue à défrayer l'opinion et à faire du bruit ailleurs que dans Landerneau. En écrivant une lettre ouverte, j'ai un sentiment du devoir. Il est des moments où, dans la vie, le silence devient de la complicité et de la veulerie. Or, je ne suis pas la caravane et je ne hurle pas avec les loups. Le courage ! Je n'ai pas besoin de relire l'admirable page de Jaurès, pour en avoir...

 Au lieu d'accomplir une bonne action, il paraît que j'aurais surtout fait une excellente affaire électorale. Le Progrès le proclame, le Petit-Breton le laisse entendre, et le Breton Socialiste l'insinue. Goyen est dans son rôle en essayant de brouiller les cartes. L'encre violette de l'évêché n'a jamais servi à un autre usage. Cela n'a pas d'importance. De temps à autre, quand vient la pluie, Goyen dégorge comme l'escargot. Peu importe les fureurs des uns et les quolibets des autres.

 Olivier Berthou, qui a l'âme encore plus noire que la robe de Goyen, semble me féliciter d'avoir enfin découvert l'Amérique. A le lire, il aimerait la laïcité encore plus que moi, alors que dans son canard, avec des ruses de peau rouge, il passe son temps à distinguer entre la laïcité et le laïcisme. Subterfuge habile qui lui permet sans cesse de japper après la laïcité — la nôtre — et de lui tirer aux jambes.

 C'est entendu, Berthou ! Les démocrates, qui sont le bras gauche de l'évêché, aiment la laïcité comme le loup aime le petit chaperon-rouge, pour le manger.

 Mais voici qui est grave, le Breton Socialiste insinue. Si Masson n'avait pas été en vacances, ce journal n'aurait évidemment pas laissé passer cette pointe. Franchement, avec ma majorité sénatoriale et les succès nouveaux obtenus aux élections du mois de mai dernier, je n'étais pas inquiet ni à la recherche d'une opération fructueuse.

 Raisonnons un peu. Je n'ai pas inséré la lettre de Drapier !... Pourquoi le Breton Socialiste lui-même n'a-t-il publié que le 3 août la lettre reçue le 19 juillet? Il a mis du temps à se décider. En revanche, le Cri du Peuple l’a insérée le 27 juillet. Mais dans son numéro du 3 août, il s'en excuse presque : « Nous avons publié, samedi, un communiqué du Comité de Défense laïque mettant en cause certaines personnalités. Notre publication n'était que documentaire et nous entendons laisser aux auteurs la responsabilité de leurs écrits ». Vlan, comme dirait l'autre. Insister serait cruel. Je passe.

 Pourquoi en effet attaquer M. Bénac de cette façon? J'ai passé ma vie à prêcher l'union entre les républicains et les laïques. Je pense qu'il n'y aura jamais trop de travailleurs dans la vigne, et je considère que c'est une faute, un crime, que de semer la division dans nos rangs.

 Exception faite pour les communistes, je n'ai cessé de recommander l'union aux instituteurs. Et cela date de loin. Je me souviens qu'il y a 25 ans, j'étais leur invité à Landerneau. Deux tendances s'affirmaient déjà parmi eux. Et, au dessert, m'adressant à ceux qui banquetaient dans une autre salle que la nôtre, je leur lançai ces mots : Souvenez vous de la prière de Voltaire aux encyclopédistes ; « Aimez-vous les une les autres, car si vous ne vous aimez pas qui donc vous aimera ? » Oui, je proclame de nouveau et avec force que les instituteurs communistes (ils ne sont heureusement qu'une poignée) font le plus grand tort à l'école laïque. Lors de la manifestation laïque de Landerneau, quand, il y a trois ans, à la tribune, Goude et Masson tançaient d'importance les communistes, j'imagine que ces extrémistes étaient aussi englobés dans cette commune réprobation.

 Le Breton Socialiste me reproche d'avoir, par mon intervention, fait du tort à l'école laïque. Reproche injuste ! Quand j'ai parlé, le préjudice était acquis. J'ai ramassé le fruit qui était à terre et essayé de dégager, en vue d'en prévenir le retour, la moralité de ces pénibles incidents. Après avoir proclamé la liberté absolue de l'instituteur, j'ai dit qu'elle était limitée par le témoignage de l'obligation morale qui a son siège dans la conscience. Qui donc oserait contredire un tel langage ?

 J'ai proclamé bien haut que **l'école normale qui est l'atelier du matériel** **humain enseignant** devait être tenue hors de la portée des rôdeurs qui essaient d'accaparer ces âmes naissantes. C'est là que se destine la charmante ébauche qui décidera plus tard de la valeur du tableau. Je ne veux pas que la secte des communistes s'empare de cette pâte flexible pour la façonner et la préparer d'avance pour des couvées fratricides. Mais, je n'ai jamais songé à faire garder par des sentinelles les abords de l'école normale, ainsi qu'il en advient en Algérie de ces beaux jardins où poussent les fruits d'or.

 Et puis, j'ai demandé à tous les hommes de bonne foi, leurs chefs comme les autres, de juger les jeunes avec bienveillance et de commuer toutes les peines, pour qu'aucune exclusion définitive ne subsiste, sauf celle ayant frappé les normaliens qui, en s'enivrant, proclamaient eux-mêmes leur propre indignité. Puisqu'aucun normalien n'aura été jeté sur le pavé, l'argent de la souscription pourra servir à améliorer le pot-au-feu des cantines scolaires et à réchauffer, l'hiver, l'estomac des bambins laïques qui ont froid. Il faut penser à tout.

 J'écris ces lignes par une belle nuit d'été et une mer calme et je me sens au fond de l'âme l'apaisement que procure la sagesse. Je reste un laïque impénitent. Je continue à servir comme simple soldat dans le Comité de Défense laïque où je prêcherai la nécessité de l'union à trois. La laïcité est faite de douceur et de tolérance. Elle est accueillante à tous. A-t-on jamais vu le vase se retourner contre le potier ?

 *Georges Le Bail.*